

Compte-rendu - Conseil de quartier du 2 juillet 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :



Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.



Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.



Monsieur Erwan MARIE, Chef de service « études » à la direction de la voirie et de l'environnement.



Monsieur Houssem DJABALI, chargé de démocratie locale



La séance s'est déroulé en présence 20 habitant.es.

Excusé:



Monsieur Ludovic LECOMTE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.

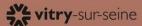
ORDRE DU JOUR

- 1. Bilan des séances du conseil de quartier ;
- 2. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.







RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER

Bilan des séances du conseil de quartier

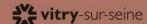
Les actualités du quartier

- Fréquence et participation;
- Thématiques abordées;
- Projets co-construits:
- Réfection de la chaussée et création d'un caniveau central et éclairage dans l'impasse de la rue Philippe Landrieux;
- Réserve de biodiversité Rue Verte ;
- Piétonisation de l'Impasse Kommer ;
- Création d'une sente Dalou-Tremblay.

- Projet de la sente Dalou-Tremblay;
- Réorganisation du stationnement – Rue Édouard Tremblay (devant la résidence Urban Garden);
- Annonce de votre élue déléguée à la concertation de proximité.









BILAN DU CONSEIL DE QUARTIER

Les élu·es référent·es informent les habitant.es présent.es que cette séance est la dernière avant l'ouverture de la période de réserve électorale. À cette occasion, il est proposé de dresser un bilan des séances du conseil de quartier organisées depuis la reprise en fin d'année 2021.

Fréquence et participation

Depuis la reprise, 11 séances du conseil de quartier ont été organisées, soit en moyenne trois séances par an.

La participation a été régulière avec environ **27 habitant·es présent·es à chaque rencontre**, témoignant d'un **engagement constant et actif** des habitant·es souhaitant contribuer à l'amélioration de l'image de leur quartier.

• Thématiques abordées

Les séances ont permis d'aborder de nombreuses thématiques, à l'initiative des habitant·es :

- Voirie
- Espaces verts
- Aménagement
- Propreté
- Sécurité des enfants
- Mobilités douces
- Gestion des biodéchets
- Fête de quartier

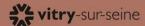
À l'issue des échanges, plusieurs interventions concrètes ont été menées par les services municipaux, notamment sur les questions de voirie, d'espaces verts et de propreté, en réponse directe aux demandes exprimées par les habitant.es.

• Sur les projets co-construits

Le conseil de quartier a également permis de **co-construire et de suivre plusieurs projets importants**, qui ont fait l'objet **de concertations**, **de présentations et de débats collectifs** :







- Réfection de la chaussée et création d'un caniveau central et éclairage dans l'impasse de la rue Philippe Landrieux;
- Réserve de biodiversité Rue Verte ;
- Piétonisation de l'Impasse Kommer ;
- Création d'une sente Dalou-Tremblay.

Pour plus de précisions sur ces projets, veuillez consulter le document qui sera annexé au présent compte rendu.

Mme BAHRI, informe toutefois que la diapositive sera modifiée pour des questions lisibilité et pour ajouter les perspectives à envisager lors de ce dernier conseil.



DIVERS

Projet de la sente Dalou-Tremblay



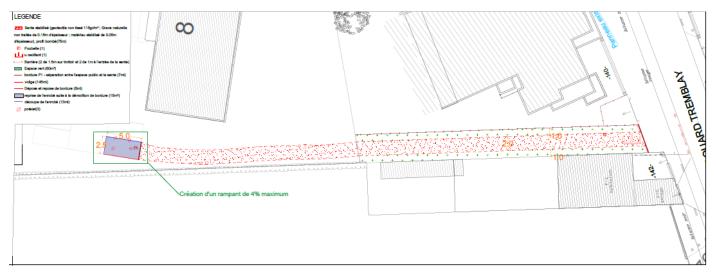
Les élu·es tiennent à rassurer les habitant·es : le projet de la sente Dalou-Tremblay reste pleinement d'actualité.

M. Marie explique que le retard observé dans la mise en œuvre de ce projet est principalement dû à des imprévus rencontrés par la direction de la voirie. En effet, des effondrements de chaussée importants sur la voie Elsa Triolet et la voie Camille Blanc ont nécessité une priorisation de ces chantiers, entraînant un report des autres interventions, dont celle de la sente Dalou-Tremblay.

Les travaux relatifs à la sente devraient néanmoins débuter courant 2025.

Ci-dessous le plan du projet de la sente Dalou-Tremblay, dans sa version expérimentale.





Réorganisation du stationnement – Rue Édouard Tremblay (devant la résidence Urban Garden)

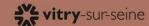
En réponse à un courrier du conseil syndical de la résidence Urban Garden, le service Études Voirie de la Ville propose les aménagements suivants :

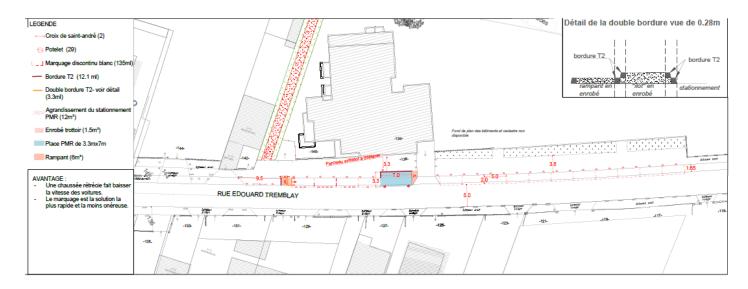
- **Stationnement**: Le marquage des places de stationnement sera réalisé **sur la chaussée**, afin d'éviter le stationnement partiel sur trottoir. Cette disposition permettra la mise en conformité des emplacements, tout en réduisant la largeur de la voie, ce qui incitera les automobilistes à modérer leur vitesse sur ce tronçon.
- Accessibilité: La mise aux normes de la place PMR (Personne à Mobilité Réduite) est prévue, avec également le déplacement du panneau de signalisation actuellement gênant, situé à proximité immédiate de ladite place.
- Gestion des déchets: Une rampe d'accès sera aménagée afin de permettre la collecte des ordures ménagères depuis le local prévu à cet effet. Cet aménagement nécessitera la suppression de quelques places de stationnement afin de dégager également l'accès à la future sente.
- Espaces verts: Les bandes végétalisées situées devant la résidence Urban Garden sont désormais propriétés de la Ville. Leur entretien sera assuré par la régie municipale des espaces verts. Par ailleurs, les branchements techniques actuels seront déconnectés du réseau par le promoteur Les Nouveaux Constructeurs.

Ci-dessous le plan détaillé de ces aménagements.









- Échanges avec le conseil syndical et les habitant·es

Les membres du conseil syndical expriment plusieurs réserves et propositions :

- Ils s'opposent à un stationnement entièrement sur chaussée et l'installation de potelets, soulignant la dangerosité de cette disposition. Ils précisent que des poids lourds circulent fréquemment dans cette rue étroite, provoquant régulièrement des accrochages et l'arrachage de rétroviseurs. Le trottoir, selon eux, est suffisamment large pour maintenir un stationnement partiel à cheval sans entraver la circulation piétonne.
- Ils proposent d'élargir les places de stationnement sur le trottoir. Si cela n'est pas possible, ils préfèrent que le stationnement reste dans sa configuration actuelle.
- M. Marie rappelle que le stationnement à cheval sur le trottoir est non conforme à la réglementation en vigueur.

Il souligne la nécessité de garantir l'accessibilité et la sécurité des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite, ce qui impose de protéger les trottoirs et d'éviter leur occupation par des véhicules.

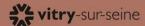
Vitesse de circulation – Rue Édouard Tremblay

Les membres du conseil syndical s'interrogent sur la vitesse constatée dans la rue.

M. Marie précise que sur le tronçon situé entre l'impasse Kommer et l'avenue du Colonel Fabien, le V85 (vitesse à laquelle 85 % des véhicules roulent au maximum) est de 43 km/h. Cette voie étant limitée à 50km/h.







Le projet de réorganisation du stationnement vise justement à **réduire cette vitesse** par un effet de rétrécissement de la voie.

Sortie du parking souterrain – Résidence Urban Garden

Les membres du conseil syndical signalent un manque de visibilité à la sortie du parking souterrain, en raison d'une place de stationnement située juste en amont. Ils demandent son déplacement pour améliorer la sécurité des sorties de véhicules.

M. Marie indique que cette proposition sera étudiée attentivement, et que si une solution technique est possible, elle sera intégrée au projet global.

- Calendrier de réalisation prévisionnel

Interrogé sur le calendrier des travaux, M. Marie confirme que les aménagements rue Édouard Tremblay seront réalisés concomitamment avec ceux de la future sente, prévue au cours de l'année 2025.

- Élargissement de la rue Édouard Tremblay et création d'une piste cyclable

Certain-es habitant-es demandent si un élargissement de la rue est prévu, afin de permettre la création d'une piste cyclable.

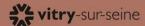
M. Marie précise que cet élargissement est effectivement envisagé, mais qu'il dépend de l'acquisition de plusieurs parcelles foncières privées. La Ville n'étant pas encore propriétaire de l'ensemble des terrains nécessaires, ce projet demeure un projet de très long termes.

- Problème d'écoulement d'eau – 64 rue Édouard Tremblay

Concernant l'écoulement d'eau au 64 rue Édouard Tremblay, précédemment signalé lors d'une séance du conseil de quartier, M. Marie informe que l'origine du problème a été identifiée et que les réparations nécessaires seront effectuées.







- Proposition de mise en sens unique

Un habitant propose de mettre la rue Édouard Tremblay en sens unique, entre l'avenue Colonel Fabien et la rue Julian Grimau. Cette disposition permettrait, selon lui, de résoudre les problèmes de stationnement devant la résidence Urban Garden, tout en créant l'espace nécessaire pour une piste cyclable.

Information sur la cité Colonel Fabien

Un habitant de la cité Colonel Fabien informe que la cité va être résidentialisée. Cela implique qu'il ne sera plus possible d'y entrer en voiture, pour déposer des enfants à l'école Eugénie Cotton.

- Stationnement des poids lourds - Rue Verte

Plusieurs habitant·es attirent l'attention sur le stationnement des poids lourds sur la rue Verte, qui constitue un problème récurrent en termes de sécurité, de nuisances sonores et de visibilité.

• Comment voir l'évolution des projets en cours

Mme BAHRI rappelle que pour plus de précisions sur les projets liés au conseil de quartier, vous pourrez consulter le document joint au présent compte rendu.

Vous pourrez également visionner l'évolution des projets en cours sur le site internet de la ville à la rubrique « Conseil de quartier » pour voir l'évolution du projet.

Elle rappelle enfin que la diapositive présentée sera mise en annexe du Compte-rendu après quelques modifications liées à la lisibilité du contenu et pour inclure les dernières perspectives soulevées lors de ce dernier conseil.

Madame BAHRI revient sur les travaux menés dans le cadre de l'**Observatoire des conseils de quartier**, visant à rendre ces instances de démocratie locale **plus participatives et inclusives**.

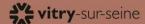
Les services municipaux sont actuellement mobilisés pour **mettre en œuvre plusieurs propositions issues de ce travail collectif**.

Par ailleurs, Madame BAHRI informe que, en raison de la période de réserve électorale, cette séance constitue le dernier conseil de quartier avant les élections municipales prévues en mars 2026.

Durant cette période, le service Vie de quartier reste disponible pour répondre aux sollicitations des habitant·es. Il est possible de le contacter par courriel à l'adresse suivante : <u>viedequartier@mairie-vitry94.fr</u>.







Les élu.es remercient les habitants pour leur implication et leur participation.

Ils saluent leur volonté de s'impliquer dans la vie du quartier et dans les projets de proximité.

Les habitant·es remercient à leur tour les élu·es, pour leur écoute active et leur disponibilité dans le cadre de cette instance de démocratie locale.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit seront ajoutées lors de mails d'informations réguliers, ainsi qu'en ligne sur le site internet de la ville à la rubrique « conseil de quartier », durant la période de réserve pré-électorale.